

2^{ème} semaine : Création et Providence

« Créateur du ciel et de la terre » - Tout ce qui arrive est-il voulu par Dieu ?

Introduction : Nous croyons en Dieu créateur du ciel et de la terre, mais qu'est-ce que cela signifie au juste ? S'il a tout créé et qu'il est tout puissant, alors cela signifie-t-il que tout ce qui arrive est voulu par lui ? Est-il aussi responsable du mal qui se produit dans la création ?

290 " Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre " (Gn 1, 1) : trois choses sont affirmées dans ces premières paroles de l'Écriture : le Dieu éternel a posé un commencement à tout ce qui existe en dehors de lui. Lui seul est créateur (le verbe " créer " – en hébreu bara – a toujours pour sujet Dieu). La totalité de ce qui existe (exprimé par la formule " le ciel et la terre ") dépend de Celui qui lui donne d'être.

301 Avec la création, Dieu n'abandonne pas sa créature à elle-même. Il ne lui donne pas seulement d'être et d'exister, il la maintient à chaque instant dans l'être, lui donne d'agir et la porte à son terme.

302 La création a sa bonté et sa perfection propres, mais elle n'est pas sortie tout achevée des mains du Créateur. Elle est créée dans un état de cheminement (" in statu viæ ") vers une perfection ultime encore à atteindre, à laquelle Dieu l'a destinée. Nous appelons divine providence les dispositions par lesquelles Dieu conduit sa création vers cette perfection.

Question : Qu'est-ce que la Providence divine et comment s'explique-t-elle ?

303 Le témoignage de l'Écriture est unanime : la sollicitude de la divine providence est concrète et immédiate, elle prend soin de tout, des moindres petites choses jusqu'aux grands événements du monde et de l'histoire. Avec force, les livres saints affirment la souveraineté absolue de Dieu dans le cours des événements : " Notre Dieu, au ciel et sur la terre, tout ce qui lui plaît, Il le fait " (Ps 115, 3) ; et du Christ il est dit : " S'Il ouvre, nul ne fermera, et s'Il ferme, nul n'ouvrira " (Ap 3, 7) ; " Il y a beaucoup de pensées dans le cœur de l'homme, seul le dessein de Dieu se réalisera " (Pr 19, 21).

305 Jésus demande un abandon filial à la providence du Père céleste qui prend soin des moindres besoins de ses enfants : " Ne vous inquiétez donc pas en disant : qu'allons-nous manger ? qu'allons-nous boire ? (...) Votre Père céleste sait que vous avez besoin de tout cela. Cherchez d'abord son Royaume et sa justice, et tout cela vous sera donné par surcroît " (Mt 6, 31-33 ; cf. 10, 29-31).

Question : Quelle conséquence la foi en la Providence divine doit-elle avoir dans notre vie de foi ? Pourquoi ?

307 Aux hommes, Dieu accorde même de pouvoir participer librement à sa providence en leur confiant la responsabilité de " soumettre " la terre et de la dominer (cf. Gn 1, 26-28). Dieu donne ainsi aux hommes d'être causes intelligentes et libres pour compléter l'œuvre de la Création, en parfaire l'harmonie pour leur bien et celui de leur prochain. Coopérateurs souvent inconscients de la volonté divine, les hommes peuvent entrer délibérément dans le plan divin, par leurs actions, par leurs prières, mais aussi par leurs souffrances (cf. Col 1, 24). Ils deviennent alors pleinement " collaborateurs de Dieu " (1 Co 3, 9 ; 1 Th 3, 2) et de son Royaume (cf. Col 4, 11).

311 Les anges et les hommes, créatures intelligentes et libres, doivent cheminer vers leur destinée ultime par choix libre et amour de préférence. Ils peuvent donc se dévoyer. En fait, ils ont péché. C'est ainsi que le mal moral est entré dans le monde, sans commune mesure plus grave que le mal physique. Dieu n'est en aucune façon, ni directement ni indirectement, la cause du mal moral (cf. S. Augustin, lib. 1, 1, 1 : PL 32, 1221-1223 ; S. Thomas d'A., s. th. 1-2, 79, 1). Il le permet cependant, respectant la liberté de sa créature, et, mystérieusement, il sait en tirer le bien : Car le Dieu Tout-puissant (...), puisqu'il est souverainement bon, ne laisserait jamais un mal quelconque exister dans ses œuvres s'il n'était assez puissant et bon pour faire sortir le bien du mal lui-même (S. Augustin, enchir. 11, 3).

Question : Si « la sollicitude de la divine providence est concrète et immédiate » (n°303), comment expliquer l'existence du mal ?